L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 5 AVRIL 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

JOLI choix d'articles religieux, spécialités pour 1re Communion, chez Mme Jacob, 17 Baronne. 5 avril—dim

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

DEMANDES.

ON demande—Sept dames ou messieurs, cette semaine, dans les bureaux de la Union Telegraph Company, pour apprendre à télégraphier sur nos lignes. Situations permanentes de première classe garanties. Salaires de $75, $85, $95, $100, $110, $120, $125 à $150 par mois. De nouveaux bureaux s'ouvrant constamment, il faut plus d'opérateurs qu'auparavant. Venez ou communiquez au Surintendant Général de Télégraphe, 62 rue Baronne. 5av—1f

ON demande—A acheter des assiettes, des plats et des tasses en vieille porcelaine. S'adresser P. O. Box 326, en indiquant ce qu'il y a à vendre et où les articles peuvent être vus. 5avril—4f

MMES Godin & Martinez, robes et confections, demandent des ouvrières et des apprenties, 17 Bourbon. 5 av—1f

ON demande une bonne cuisinière, No 443 Chemin du Bayou encoignure Rocheblave. 4 avril—2f

ON demande—A acheter comptant une maison ou terrain, dans le 2me ou 3me District. Adresser Mascot, soins de l'ABEILLE. 26 mars—7f

A VENDRE.

A VENDRE—De bonnes vaches à lait avec de jeunes veaux chez H. Mehnert, près de Harvey's Canal, paroisse Jefferson. 9 mars—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30,798—Division B—Succession de David H. Syme.—Attendu que Mme Ma y A. Syme, femme de Frederick J. Syme, une résidente de la ville et de l'Etat de New York, gardienne du mineur Sydney Allen Syme, a fait application à cette cour, pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit mineur.

Avis est ici donné à qui cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la première publication de cet avis pourquoi l'application de la dite gardienne ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 1er 2 avril 1891.
HUGUES J. LAVERGNE,
5avril—3f en 30j Député greffier.

P. H. Jenson vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,121—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. N. Brunswig, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
5 av—5 10 14 Greffier.

Succession de Lafayette Folger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 6,338—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ferdinand W. Folger, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
4 avril—4 9 12 Greffier.

L. Dalcour vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,271—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par David Jung, syndic provisoire des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS,
2 avril—2 7 11 Greffier.

John B. Lallande vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,164—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Soniat, syndic des créanciers ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
31 mars—31—avril 4 9 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 32,512 Division "D"—Alfred Auxé vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Alfred Auxé, est par le présent, acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James Simeon notaire, le MARDI, 7me jour d'avril 1891, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise des biens du insolvable, pour prendre en considération sa décharge de toutes dettes, voter pour élire un syndic et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 mars 1891.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 mars—3 f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 32,511—Division E—Walter J. Edwards vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Walter J. Edwards, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; il est de plus ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James Simeon, notaire, le MARDI, 7me jour d'avril, 1891, à 11 heures A. M. dans le but d'accepter la remise des propriétés de l'insolvable, de considérer son application pour une décharge de ses dettes à élire un syndic, et pour toute autre matière qui pourrait leur être soumise, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 mars 1891.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
25 av il—3f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,464—Division—Albert C. Marchal vs ses créancier.—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Albert C. Marchal soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée, et tenue pardevant John F. Coffey, esq. notaire, en son bureau, No 18d rue Commune, en cette ville, mercredi, le 22me jour d'avril 1891, dans le but de prendre en considération et de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur ou contre la décharge du dit pétitionnaire et toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Martin Voo hies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 mars 1891.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D RANKIN, Député Greffier.
18 mars—18 28—avril 4 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 26me jour de février 1891 jugement a été rendu en cette cour dans le procès ci-dessous intitulé, dans le langage et les chiffres suivants:

Interdiction de Benedetto Onorato, No 32,076.—Dans l'affaire en jugement ce jour: présents, Joseph Hornor, Esq., pour le plaignant, et le Juge A. L. Tissot curateur ad hoc pour le défendeur, après avoir entendu les témoignages, plaidoiries et conseillers, les lois et les témoignages étant en faveur du plaignant—

Il est ordonné, adjugé et décrété que Benedetto Onorato soit et est déclaré par le présent atteint d'aliénation mentale et est incapable de prendre soin de sa personne ou de ses biens, et qu'il soit et est par le présent décrété être un interdit. Les frais de cette procédure devront être prélevés sur ses biens.
Jugement rendu le 26 février 1891.
Jugement signé le 3 mars 1891.
[Signé] THOS C. W. ELLIS, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 3me jour de mars de l'an de grâce de Notre Seigneur, mil huit-cent quatre-vingt-onze.
[Signé] EUG. D'HÉRÉTÉ, Député-Greffier.
mars 18—18 23 28 avril 11 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,453—Division C.—Henry Feuchtler vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Henry Feuchtler soit tenue pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, en en cette ville, le LUNDI, 20me jour d'avril, A. D., 1891, dans le but de voter sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit, d'une année sans intérêts, et que les créanciers soient dûment notifiés d'assister à la dite réunion, que la dite réunion, son but et ses procédures soient dûment publiés, et que Hewes T. Gurley, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 16 mars 1891.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
17 mars—17 24—avril 4 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30 44—Division A—Paul J. Christian vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Aux créanciers de Paul J. Christian et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, salut.—Vous êtes par le présent notifiés à assister à une séance de créanciers dans cette affaire, au bureau de Omer Villeré, Esq., Notaire, le 15me jour d'avril 1891, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit Paul J Christian, insolvable, élire un syndic, voter pour ou contre la décharge du dit insolvable, et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1891.
Par ordre de l'honorable:
THOS. C. W. ELLIS, Juge.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 mars—11 14—avril 15

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 AVRIL—CLASSE No 179
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
60	63	75	83	62	66	20	39	46	17	4	70	67	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 4 avril 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Des plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes ne succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Million distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 AVRIL 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de..	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,....	100,000
1 Lot de..	50,000,....	50,000
1 Lot de..	25,000,....	25,000
2 Lots de..	10,000,....	20,000
5 Lots de..	5,000,....	25,000
25 Lots de..	1,000,....	25,000
100 Lots de..	500,....	50,000
200 Lots de..	300,....	60,000
500 Lots de..	200,....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de..	$500, soit....	$50,000
100 Lots de..	$300, ..	30,000
100 Lots de..	$200, ..	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit....		$99,900
999 Lots de $100, ..		99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquel'es nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes les lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur envers et contre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie devrait continuer de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

N. B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, par le Shérif Civil,

Du local No 47 rue Conti, coin Passage de la Bourse;

Des Cottages désirables Nos 905, 907 et 909 rue Magazine; et

De la magnifique Résidence connue comme le No 205 rue Huitième, coin de la rue Chestnut.

Plans devant être exposés à la Bourse.

John T. Hardie et als. vs. Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,523—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 mai, 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, le tout ensemble et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie.

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le 2me District, carré d'îlet borné par les rues Conti Chartres, St Louis et le Passage de la Bourse; il forme le coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, mesurant, plus ou moins, dix sept pieds de façade rue Conti, sur une profondeur et façade Passage de la Bourse, de cinquante-cinq pieds.

Les améliorations qui y sont consistent de cette bâtisse en briques à trois étages, solidement bâtie, connue comme le No 47 rue Conti, maintenant occupée comme café, avec un bon loyer.

2° Trois certains terrains situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Toledano, Magazine et Camp, et désignés par les Nos 4, 5 et 6, et mesurant comme suit: le terrain 4 trente-deux pieds de façade rue Magazine, sur cent-soixante-un pieds huit pouces de profondeur, le tout plus ou moins et les terrains 5 et 6 mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade rue Magazine, sur cent seize pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Les bâtisses sur les lots Nos 4 et 5 consistent de ces beaux cottages Nos 905 et 907 rue Magazine, et les bâtisses sur le lot No 6 de ce magnifique cottage à un étage, avec bâtisse dans le fond à deux étages, connu comme No 909 rue Magazine.

3° Quatre certains terrains situés dans le dit quatrième district, dans le carré d'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20, sur un plan de Moelhausen, voyer, le 4 mai 1844, et déposé pour référence en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant conformément au plan. Les dits terrains 17 et 18, chacun trente-un pieds onze pouces de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; et les terrains 19 et 20, chacun trente-deux pieds de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 20 forme le coin des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations sur cette propriété forment cette très attrayante et désirable résidence, connue comme No 205 rue Huitième, avec de beaux jardins et terrains; étant une des plus belles propriétés du Quatrième District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
31 mars—7 14 21 28 avril—2 m 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et installations, etc., d'une boulangerie, etc.

F. A. Voigt vs G. G. Losch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,007.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 11 avril 1891, à 1 heure 30 P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 36 rue Union dans le Troisième District de cette ville.

Tout le contenu du dit local, consistant d'une boulangerie, installations, farine, etc. Aussi, meubles, etc., le tout d'après un inventaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mars—31—avril 3 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. A. Voigt vs J. J. Losch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,007.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de John J. Losch à la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Grands-Hommes et Craps, Troisième District mesurant cinquante pieds de face à la rue Union sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Et particulièrement son usufruit à vie de la dite propriété d'après un jugement de la Cour Civile de District, rendu le 13 novembre 1890, dans la succession de Mme Margaret Buhler, épouse de John J. Losch, No 31,341, Division D.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mars—31—avril 7 14 21 2—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une moitié d'intérêt indivis dans des propriétés de valeur du premier district.

Bernard Klotz vs Charles Macready et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,551.—En vertu d'un writ de fieri facias contre le plaintif, Bernard Klotz, et en faveur de la succession de Margaret Haughery et à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis de Bernard Klotz aux propriétés ci-après décrites savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant vingt et un pieds cinq pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Commerce sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds quatre onces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par F. N. Tourné le 7 avril 1855 et déposé à l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville.

2° Un autre certain lot de terre, situé dans le dit Premier District de cette ville, dans le dit îlet, borné par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les numéros onze et douze et mesurant, au pied américain, vingt-un pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-un pieds un pouce de face à la rue Commerce, sur une profondeur, d'une rue à l'autre, de cent trente pieds quatre pouces sur le côté de la rue Lafayette et de cent vingt-huit pieds sur le côté vers la rue Poydras, ainsi que le dit lot figure sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 5 mars 1861, et déposé comme plan No 21 du livre de plans No 7, de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits deux lots de terre, et tous les droits, voies et avantages qui leurs appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1 avril—1 8 15 22 29—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Auguste Agusti vs la Succession et les Héritiers de Alex. Gautier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,913—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Joséphine Gautier et à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mme Joséphine Gautier, en et à la propriété ci-après désignée, savoir:

Un certain terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Huitième et Neuvième, portant le numéro municipal 76 de la rue Huitième, et désigné comme le terrain No 11, dans le carré No 84, mesurant vingt-sept pieds quatre pouces de façade rue Huitième, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété du sixième district.

Thomas Clark vs Frederick Thomas Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,250—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, désigné par le No 17 de l'îlet 12, borné par les rues Laurel, Joseph Annonciation et Octavie, sur un plan de E. Buisson et W. T. Thompson, daté le 23 mars 1849, lequel dit lot mesure, d'après la dite esquisse annexée à un acte de vente passé pardevant J. D. Taylor, notaire, de Alexander Harris à Frederick Falger, le 2 décembre 1885, trente pieds dix pouces de face à la rue Laurel; et la même mesure sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quinze pieds entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de Mme Vve Mary Orkers, d'après un acte pardevant Chas G. Andry, ex-notaire, le 13 mars 1889. (Bureau des Aliénations, livre 128, fol. 713.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
10 mars—10 17 24 31—4 7 11 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés immobilières de valeur dans le Sixième District.

Propriétés rapportant un bon loyer dans le Premier District.

1. La Résidence bien connue de B. Onorato, au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie, comprenant la résidence, un vaste terrain formant un magnifique jardin, des serres, des écuries, des dépendances et une collection extrêmement rare et coûteuse de palmiers, hêtres, rosiers, orchidées et autres plantes de valeur.

2. La Belle Résidence en briques à trois étages, avec écuries en briques, au No 212 rue Carondelet, entre St Joseph et Julia.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit.

No 32 076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Chas D. Stuart, encanteur—SAMEDI, le 9 mai 1891, à la Bourse des Encanteurs à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 2 avril 1891, nous vendrons à l'encan les propriétés ci-après décrites, savoir—

1° **Les édifices et améliorations** sur deux certains lots de terre, désignés par les Nos 15 et 16, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Julia et St-Joseph, dans le Premier District de cette ville, mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet, sur 160 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; ils sont bornés dans le fond par une allée de 20 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Julia et commune aux deux lots et à d'autres; ensemble avec les droits, titres et intérêts du présent vendeur dans les deux lots et allée ci-dessus, résultant d'un loyer à bail des dits lots et de l'allée par l'Asile Poydras des Orphelines à W. R. Montgomery, ses héritiers et représentants (assigns) expirant le 26 février 1906, conformément à un acte passé pardevant T. O. Stark, notaire, le 14 mars 1856, dans lequel, entre autres choses, il est stipulé que l'Asile, à l'expiration du dit bail, prendra les édifices et améliorations bâtis sur les dits lots en payant leur valeur du moment (26 février 1906) à la personne qui possédera alors comme propriétaire les dites améliorations.

Les améliorations comprennent une splendide maison de résidence en briques à trois étages; le bâtiment principal contient au rez-de-chaussée un grand vestibule, un salon, une chambre à coucher, un antichambre, une salle à manger et un salon de réception, un office, etc.; le premier étage (second floor) renferme 3 chambres à coucher, un grand et un petit cabinet, un antichambre, une chambre à bain avec baignoire appareil à douche, etc., au grand complet; même distribution au deuxième étage (3rd floor). Aussi—une cuisine en briques à trois étages contenant environ 7 chambres, et munie d'un beau range. Aussi, une écurie et remise à deux étages, avec deux belles chambres bien achevées à l'étage supérieur; en outre, chambre à charbon, waterworks, tuyaux de distribution d'eau chaude et d'eau froide dans toutes les parties de la propriété; lieux à l'anglaise à tous les étages, cours pavées en pierres, etc. etc.

La propriété est une des demeures les plus riches, les plus luxueuses de la rue Carondelet, artistement décorée partout, ayant un beau jardin de fleurs sur le côté, une belle, élégante entrée avec escaliers et manteaux de cheminées en marbre, un balcon en fer d'ornement faisant face à la rue Carondelet et sur un côté de la propriété; enfin la propriété réunit tous les agréments modernes connus; elle est élégante et confortable, une complète description de laquelle ne saurait être donnée dans un espace aussi exigu et ne peut être appréciée que si on la visite en personne.

La vente sujette à un bail expirant le 30 septembre 1892 au taux de $1500 par an, payable mensuellement.

La propriété dans le carré d'îlet borné par l'avenue St-Charles, l'avenue Peters, les rues Octavia et Jeanet, ayant une façade avenue St-Charles de 140 pieds 7 lignes sur 333 pieds 10 pouces de profondeur, du côté de l'avenue Peters, et 135 pieds sur la limite inférieure. La maison à deux étages et un attic; elle est admirablement finie, réunit tous les agréments modernes tels que: sonnettes électriques, tables à conversation, eaux chaude et froide partout, etc. Toutes les chambres sont richement tapissées. Le salon est fini en bois de cerisier; la salle à manger en chêne; le grand corridor entièrement en chêne et un riche escalier en chêne complète la propriété. Au premier palier il y a aussi une chambre à coucher, une bibliothèque, des chambres à domestiques, une salle à manger cuisine, et cave double. Dans le petit corridor près de la bibliothèque est un autre escalier conduisant au second étage. Sur le second palier sont quatre chambres à coucher, cabinets, des cabinets à linge finis en bois de cèdre, une chambre à bain et un cabinet de toilette attenant; une grande chambre pour domestiques, ce qui complète une belle résidence. Il y a une belle écurie au fond du terrain ayant deux stalles pour chevaux, remises pour voitures, chambre à blanchissage, chambres à bois et à charbon et trois chambres à domestiques. En outre de cela, à l'extrémité du jardin, est un poulailler et une cour, aussi un hangar pour vaches, ayant deux stalles. Aussi porte et entrée pour voiture avenue St-Charles et rue Octavie.

La propriété possède un magnifique approvisionnement d'eau, un puits fonctionnant au moyen d'une machine à gaz. Il y a aussi un hydrant et quatre grandes citernes. Le terre est admirablement tracée et embellie par les plus rares et les plus coûteuses plantes qui se puissent trouver dans une propriété privée. Il y a un grand bassin au centre du jardin, communiquant avec d'autres grands bassins dans deux serres. Dans ces bassins sont de nombreux poissons (gold fish). Entr'autres attraits de l'endroit sont aussi des magnifiques serres renfermant des plantes les plus rares, les plus coûteuses, notamment une variété de valeur, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste en billets de un et deux ans portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale, et par privilège du vendeur, l'acte portant toutes les clauses usuelles de sûreté, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour garantir la vente.

Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire aux frais des acquéreurs. Voir les plans à la Bourse.
3 avril—3 4 5 11 18 25 26—mai 2 3 7 8 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété située coin des rues Broad et Douane [îlet borné par les rues Canal et Dorgenois.]

Et une propriété rue Gasquet, entre Rocheblave et Dorgenois, [l'arrière rue Canal.]

Edward Keena vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 28,972.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 13 février 1891 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Trois certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2me District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Broad, Canal, Douane et Dorgenois désignés comme les terrains Nos 7, 8 et 9 sur un plan déposé en l'étude de Magner, ex-notaire, comme plan No 79; les dits terrains se touchent et mesurent, chacun, trente quatre pieds neuf pouces et six lignes de façade rue Broad, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine; le dit terrain No 9 formant le coin des rues Broad et Douane.

2° Deux certains terrains situés dans le premier district de cette ville, carré d'îlet formé par les rues Rocheblave, Dorgenois, Gasquet et Canal, désignés par les Nos 16 et 17 et mesurant, mesure américaine, comme suit:

Le terrain No 16, vingt sept pieds dix pouces de façade rue Gasquet, sur cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain No 17, vingt-sept pieds dix pouces de façade rue Gasquet, sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après un plan du voyer d'Hémécourt, du 17 mars 1862, annexé à un acte pardevant Ducros, not ire, le 21 avril 1865.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin sud-ouest des rues St-Charles et Terpsichore, maintenant occupée comme une grocerie. Sur crédit à termes et intérêt très bas.

Traders Bank vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,344.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 18 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quoi que ce soit, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Euterpe, Carondelet et Terpsichore, désigné par le No Quatre sur un plan dressé par C. A. Hedin le 17 décembre 1852 et déposé au bureau de T. O. Stark, ex-notaire en cette ville, d'après le plan No 192 et mesurant conformément à celui-ci, trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue St Charles, sur une profondeur et façade à la rue Terpsichore de cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues St-Charles et Terpsichore.

Etant la même propriété qui a été achetée par le dit défendeur par achat de Mme F. Havemann, d'après un acte passé pardevant James Fahey, le 17 juillet 1889.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant à payer et satisfaire la réclamation du plaignant à savoir, la somme de cinq mille piastres [$5,000], avec intérêt à raison de 8 0/0 par an, du 17 juillet 1890, jusqu'à paiement; 5 0/0 sur le dit montant du principal et de l'intérêt pour les frais d'avocat, les frais et charges du procès et la vente, s'élevant à environ trois cent cinquante piastres, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété s'élevant à environ deux cents piastres; faisant ainsi tout le montant du paiement au comptant environ six mille trois cent soixante piastres [$6,360].

2° Et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de la vente jusqu'à paiement et garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acte de vente renfermera les clauses usuelles relatives aux frais d'avocat, assurance, transfert de polices, etc.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
17 mars—17 24 31—7 14 18 avril

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolitan, chez Bossé, coin Decatur et Dumaine. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

Placement d'argent avantageux.

Propriété à un excellent coin de rues dans le Deuxième District, en face de l'Hôtel Royal.

Vente péremptoire pour effectuer un partage.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI, 11 avril 1891, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la Rotonde St-Charles, savoir—

Ce morceau de terre de valeur situé au coin des rues Royale et St-Louis, dans le carré d'îlet borné par les rues Bourbon et Toulouse, mesurant 32 pieds 6 pouces de façade rue Royale, sur une profondeur et façade rue St-Louis de 93 pieds 1 pouce et 4 lignes. Les améliorations comprennent la vaste et solide bâtisse à deux étages en briques, subdivisée en magasin et résidence. Le rez-de-chaussée occupé depuis des années par la pharmacie bien connue de John A. Mailhes; et l'étage supérieur subdivisé en demeures.

La situation est une des meilleures du Second District; elle est sur une des principales avenues commerciales, en face de l'Hôtel Royal et autres hôtels, près de la Cathédrale St-Louis, des cours de districts, des théâtres, du marché français; invariablement louée rendant de beaux revenus et toujours occupée par de bons locataires. Louée jusqu'au 30 novembre 1891, à $1,150 par an et vendue sujette au dit bail.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets garantis par hypothèque, etc., portant 7 pour cent d'intérêt par an, assurance et sécurité usuelle, clauses de sécurité, etc.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Dreyfous, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de la vente.
EUSTIS, PAUL & CURTIS,
4 avril—4 11 Encanteurs.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de choix pour les affaires et résidence,

Coin des rues Laurel et Antonine.

A douze mois de crédit.

Succession de John Schafer et d'Aloise Michael, sa femme.

No 31,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, siégeant à la place de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la d te cour, Division A, actuellement en congé, dans l'affaire de la succession de John Schafer et Aloise Michael, sa femme, daté le 2 janvier 1891, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Antonine, Laurel, Constance et Foucher, formant l'encoignure des rues Laurel et Antonine, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Laurel, sur 107 pieds de profondeur et face à la rue Antonine, le tout plus ou moins.

Ensemble avec la maison en bois, à un étage, au coin des rues Laurel et Antonine, subdivisée en magasin et résidence, bâtisse pour écurie, citerne, etc. Bon emplacement, le voisinage s'améliorant rapidement.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière la dite propriété sera vendue à douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir une hypothèque avec une sécurité bonne et solvable, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final, garantie par hypothèque sur la propriété. L'acquéreur assumant les taxes de l'année courante.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Downing, notaire.
Dix pour cent déposé à la vente.
9mars—9 21 28—avril 4 11

PAR JAS P. GUINAULT.

Jolies laitières de race Jersey et chevaux.

Vente à cause de l'inondation de la crevasse Ames, sur l'habitation de M. Popovich, à Alger.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 7 avril 1891, il sera vendu à l'heure précis, à Alger, face au Chemin Public, troisième quartier de mille du Canal Verret:

50 vaches laitières de race Jersey, plusieurs avec veaux, les autres sur le point de vêler.

—Aussi—

1 taureau Jersey enregistré et a obtenu la médaille d'or lors de la dernière Exposition de La Louisiane, 1885.

15 chevaux, parmi lesquels se trouvent des trotteurs, et 2 mulets.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés de place à la satisfaction du vendeur.

Ces animaux ont été achetés à M. Thompson, et les familles en quête de bonnes laitières, trouveront ici l'occasion. [illegible] 3 avril—

Propriété rue Claiborne, près de l'Esplanade, et terrains près de Chemin de la Métairie.

Succession de Robert J. Kee.

Cour Civile de District, Dossier No 30,015.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 25 avril 1891, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté du 20 mars 1891—

Les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre d'une forme triangulaire avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le second district dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Esplanade et le Chemin du Bayou—désigné par la lettre H, d'après un croquis plan fait par Geo. H. Grandjean, le 3 juillet 1887. Le dit lot mesure, d'après le dit croquis-plan, 60 pieds 6 pouces à ligne de face à la rue Claiborne, 5 pieds 9 pouces à ligne de profondeur au fond, 30 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade et 18 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne vers le Chemin du Bayou.

2° Seize lots de terre situés dans le deuxième district, désignés par les Nos 2 à 16 inclusivement, dans l'îlet compris entre les rues Dupré, St Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton; les lots Nos 2 à 9 inclusivement ont, chacun 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton; les lots Nos 1 à 10 inclusivement, chacun 30 pieds [illegible] de profondeur respective; les lots Nos 11 à 15, 129 pieds de face à la rue St Pierre, sur 122 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur et le lot No 16, 33 pieds 2 pouces 8 lignes de face à la rue St David sur 130 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St Pierre.

Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions, comptant. Un dépôt de 20 pour cent au moment.

Actes de vente pardevant L. A. Martinet, notaire.
25 mars—25 28—avril 4 11 18 25

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence de famille avec de grands terrains.

Quatre sites pour bâtir de choix en bas du six ème District, Les rues Camp, Chestnut et Foucher, entourés des résidences de l'Hon. Otto Thoman, MM. J. Ad. Blaffer, Auguste Levis, Henri Rice, J. H Keller et autres.

Succession d'Augustus Rice.

No 31,314—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division "B".

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 mars 1891, Dossier No 31,314 pour le compte de la dite succession—

La résidence de famille de feu Augustus Rice.

1° La grande résidence en bois confortable à deux étages et demi, No 935 rue Camp, coin Foucher, dans l'îlet borné par les rues Chestnut et Antonine, contenant un grand salon-parloir avec arche et magnifique fresque, bon salon de réception immense, salle à manger, attenant à une bibliothèque et fumoir, le premier de forme octogone, tout avec belles tapisseries: cuisine avec tous les accessoires domestiques modernes. Au second étage il y a cinq grands appartements à coucher bien aérés, tapissés avec goût, lavabos stationnaires deux grandes chambres, mansarde, chambre à bain, etc., large cuisine dans le centre, à chaque étage. De grands terrains 125 pieds à la rue Camp, sur une profondeur et façade à la rue Foucher, qui est pavée au pavé Rosetta, de 167 pieds, entre lignes parallèles, décrits comme lot A, sur un plan fait par Hunter Stewart, député voyer de la ville, daté le 18 mars 1891.

Ils sont artistement arrangés en gazon, montrant en terrasse, avec fontaine arbrisseaux, fleurs, serre-chaude, arbres à ombre et à fruits, le tout desséché par des tuyaux souterrains.

2° Quatre certains lots de terre, faisant face à la rue Chestnut, et formant le coin de la rue Foucher, dans le même îlet que la propriété premièrement décrite, et désignée par les lettres B, C, D, E sur un plan fait par Hunter Stewart, député-voyer de la ville, daté le 18 mars 1891, et mesurant comme suit: Lot B 35 pieds de face à la rue Chestnut, sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sur ce lot consistent en une écurie à deux étages construite en ardoises, bien construite et de style moderne ayant une capacité pour quatre chevaux, chambre à fourrage, quartier pour cocher, etc., avec un peu de dépense, peut être construite en une résidence moderne.

3° Les lots C, D, E touchent le lot B et mesurent chacun suivant le dit plan 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot E formant le coin Chestnut et Foucher. Ces sites pour bâtir sont élevés, bien desséchés et parfaitement situés et spécialement attrayants pour ceux qui cherchent des sites pour bâtir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un ou un et deux ans au gré des acquéreurs, le paiement à crédit, s'il y en a, devant être démontré par billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie telles que 5 pour cent d'honoraires d'avocats et le transfert de la police d'assurance.

La résidence peut être visitée seulement le lundi, le mercredi et le vendredi avec une carte des encanteurs.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. O. Hart, notaire. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1891 seront assumées par les acquéreurs, 10 pour cent requis au moment de la vente.
15 mars—15 21 29—4 11 18 avril

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.
5 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de Banques et de compagnies d'assurances.

Tombes et caveau au Cimetière.

Dans l'affaire de Vve Charles Hemard vs Alfred C. Hemard et als.

Vente en partage.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 11 avril 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier district de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19 février 1891 et signé le 24 février 1891, Dossier No 31,859, dans l'affaire de Vve Charles Hemard vs Alfred C. Hemard et als. pour opérer un partage, à l'enchère publique, il sera vendu:

1° 25 actions du fonds capital de la Banque du Commerce, valeur au pair, $10 chacune, intégralement payées.

2° 10 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurances des Pompiers, valeur au pair, $50, pleinement payées.

3° 2 terrains avec la tombe qui s'y trouve désignée par les Nos 50 et 52 sur l'avenue Live Oak, entre les promenades Hawthorn et Cedar.

4° Le caveau No 1669 dans le cimetière Cypress Grove en cette ville.

Conditions—Comptant avant le transfert.
1er avril—1 5 9 au 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Jolie Propriété-Cottage

Rue Robert,

Entre les rues Tchoupitoulas et Jersey.

Sept Terrains de choix convenables pour y bâtir

Coin des rues Eléonor et Annonciation.

——Dans l'affaire de——

William Zinsel & Jacob Zinsel vs. J. W. Klopper, tuteur datif.

Dossier No 32,320.

A long crédit.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. T. W. C. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 20 mars 1891 et signé le 26 mars 1891, Dossier 32 320, dans l'affaire de William Zinsel et Jacob Zinsel vs. J. W. Klopper, tuteur datif, à long crédit, à l'encan, il sera vendu—

UN COTTAGE MORE.

1° **Deux certains terrains,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré No 123 (anciennement No 9) Faubourg Avart, borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Annonciation, et Robert St Senlac, lesquels se touchent et sont désignés par les Nos 9 et 10; ils mesurent comme suit:

Le terrain No 9 mesure 30 pieds de façade rue Robert, sur une profondeur de 128 pieds.

Le terrain No 10 mesure 30 pieds 2 pouces de façade rue Robert sur une profondeur de 128 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, ayant 4 chambres, citerne et puits, écurie avec 7 stalles pour chevaux.

SEPT TERRAINS DE CHOIX PROPRES A BATIR.

2° **Sept certains terrains** situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue Nashville, et les rues Tchoupitoulas, Eléonor et Annonciation (anciennement Prestor) désignés par les Nos 11 à 17 inclusivement; ils se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 17 forme le coin des rues Eléonor et Annonciation et mesure 28 pieds 6 pouces de façade rue Eléonor, sur une profondeur de 125 pieds.

Les terrains Nos de 11 à 16 inclusivement mesurent chacun, 28 pieds 7 pouces de façade rue Eléonor, sur une profondeur de 120 pieds, le tout entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après des plans que l'on peut voir sur les lieux de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la vente, toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 0/0 payable comptant sur les lieux, et le paiement des taxes de 1891, acceptées en sus de l'enchère. Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, notaire aux frais des acquéreurs.
1 avril—1 5 12 19 26—mai 2

Dans le Deuxième District.

Un délicieux cottage comme résidence, No 249 rue Miro, entre les rues Hôpital et Quartier, avec terrains 62x122 pieds, arbustes, arbres fruitiers, etc., à un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, Encanteurs—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Gravier, il sera vendu—

Le joli, bien construit et confortable cottage en bois recouvert en ardoises, No 249 rue Miro, entre les rues Hôpital et Quartier, dans le Troisième District, Deuxième district de cette ville. Au milieu de ... ayant chambres aisées pour ... glaces, etc ... étant en très bon état, ... importé ...

Les Terrains mesurent environ 62 pieds de face, sur une profondeur de 122 pieds, et ... grande variété de plantes et ... arbustes, des orangers portant ... arbres fruitiers, de Poiriers, des Pêchers et des ... rapidement.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurité usuelles. 10 0/0 de dépôt comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes de 1891.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE CHARMANT COTTAGE

No 290 RUE HOWARD,

entre Calliope et Clio, avec trois terrains 76x125 pieds.

Sept terrains de choix convenables pour y bâtir, rue Clio, entre Howard et Freret.

La bâtisse en briques à deux étages, rue Freret, près Calliope, connue sous le nom de "Pickerie de Coton de Hemard," avec trois terrains.

Deux terrains de choix convenables pour y bâtir, coin des rues Calliope et Freret, 50x112 pieds.

Cottage rue Ste-Anne, entre les rues Lopez et Roudon, avec deux lots de terre.

—Dans l'affaire de—

Veuve Charles Hemard vs Alfred C. Hemard et autres.

Vente en partage. A l'encan, paiement comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19 février 1891 et signé le 24 février 1891, dossier No 31,859, dans l'affaire de Veuve Charles Hemard vs Alfred Hemard et als., pour une vente en partage, à l'encan, il sera vendu—

PREMIER DISTRICT.

Quinze terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet No 259, borné par les rues Calliope, Clio, Howard et Freret, désignés par les Nos de 4 à 15, tous inclus, et les Nos 24, 25 et 26 qui sont attenants et mesurent comme suit, à savoir:

TERRAINS RUE CLIO.

Les terrains Nos 4 à 10 inclusivement se touchent et mesurent chacun 25 pieds et 4 lignes de façade rue Clio, sur une profondeur de 112 pieds 1 pouce et 2 lignes. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Clio et Freret.

BATISSES RUE FRERET.

Les terrains Nos 11, 12, 13 touchent aux terrains ci-dessus mentionnés à l'arrière, et mesurent, chacun, 25 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Freret, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces et 4 lignes.

Sur les terrains 11 et 12 il y a une bâtisse en briques à deux étages, servant d'entrepôt, et anciennement étant établie une machine à comprimer le coton et servant de Picherie de coton, etc., et avant connu sous le nom de Pickerie Hemard.

Sur le terrain No 13 il y a une bâtisse en bois, ayant plusieurs chambres, citerne, etc.

Les terrains 14 et 15 se touchent et mesurent, chacun, 25 pieds 4 lignes de façade rue Calliope, sur une profondeur de 112 pieds 1 pouce et 2 lignes; le terrain No 14 forme le coin des rues Calliope et Freret.

COTTAGE RUE HOWARD.

Les terrains Nos 24, 25 et 26 sont contigus les uns aux autres à l'arrière des terrains 11, 12 et 13, et mesurent, chacun, 25 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Howard, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces et 4 lignes. Le tout des mesures qui précèdent sont entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout plus ou moins.

Les améliorations sur les terrains 24, 25 et 26 consistent d'un joli cottage et demi en bois bien bâti et couvert en ardoises portant le numéro 290 rue Howard et un large corridor au centre, 6 grandes chambres bien finies, manteaux de cheminée en marbre, installations de gaz partout, ainsi une bâtisse à l'arrière avec 3 chambres, une grande écurie bien construite et remise, chambre à fourrage, etc., grande cour pavée et embellie, 2 citernes et hydrant, arbres fruitiers, etc., le tout dans un excellent état et valant $40 à $45 par mois, et peut être visité avec une permission des encanteurs.

DANS LE DEUXIÈME DISTRICT.

Deux terrains dans le Deuxième District de cette ville, avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1 et 2 du carré No 21, borné par les rues Ste-Anne, Dauphine, Orléans et Lopez, mesurant, 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de 91 pieds 8 pouces et 7 lignes, ... ligne de division entre les terrains 2 et 3 et 91 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et de façade rue Dauphine et Roudon. Le terrain No 1 formant le coin des rues Ste-Anne et Deuxième de Roudon. Le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois avec 2 ou 3 chambres, citerne, etc.

Conditions—Comptant en ... titres; 10 0/0 payable comptant sur les lieux et les acquéreurs assumeront les taxes de 1891 en sus de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 mars—11 18 25—avril 4 11

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Ménage et Effets mobiliers.

Montre en or, Bijouterie, Trompette en argent, Balances à coton, Trucks et Presses, Presse à emballage, Camion, Coffre-fort, Préfarts, etc.

—Dans l'affaire de—

Veuve Charles Hemard vs. Alfred C. Hemard et als.

VENTE EN PARTAGE.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet,—JEUDI, 16 avril 1891, à 10 1/2 heures A. M., au No 290 de la rue Howard, entre Calliope et Clio, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19 février 1891 et signé le 24 février 1891 dossier No 31,859, dans l'affaire de Veuve Charles Hemard vs Alfred C. Hemard et als, pour effectuer un partage, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un grand assortiment de meubles de ménage et d'effets mobiliers, montre et chaîne en or, bijouterie et un porte-voix en argent, aussi, un appareil de Pickerie à coton tel que: 4 Presses, une Presse à emballage, des balances, des trucks, un float, un coffre-fort en fer, du vieux fer, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
5 avril—5 9 12 au 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un emplacement de choix pour bâtir avec bâtisse en bois à deux étages,

No 601 rue Carondelet, entre les rues Deuxième et Troisième.

Terrains 42x120 pieds.

Dans l'affaire de

Marie Agnes Guiffria vs Catherine McWalters et als.

Pour un partage.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet,—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commercial, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. F. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 13 mars 1891 et signé le 19 mars 1891, dossier No 32,168 dans l'affaire de Mary Agnes Guiffria vs Catherine McWalters et als, pour un partage, il sera vendu, à l'enchère publique:

No 601 RUE CARONDELET.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 246, borné par les rues Carondelet, Baronne, Deuxième et Troisième, le ... comprend tout le lot principal No 6 et la partie supérieure du lot primitif No 7, et mesure ensemble 42 pi de 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles mesure américaine. Le tout d'après un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois recouvert en ardoises à deux étages, avec 10 chambres, convenable pour une cuisine, bâtisse dans le fond, citerne, hangar, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans du jour de la vente, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses de garantie sans lesquelles, 10 pour cent comptant sera payé sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes de 1891 en outre du montant de son enchère.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 25

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET RÉSIDENCE

Coin des rues Constance et Pocyfarré.

Et une propriété rue Constance, entre Poeyfarré et Delord.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Ellen Maher, veuve de Denis Maher.

No 32,155—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", en date et signé dans l'affaire, le 13 mars 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite; à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poeyfarré, Constance, Delord et Magazine, mesurant 28 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Constance, sur une profondeur de 80 pieds entre lignes parallèles et face à la rue Constance, avec un passage commun d'une allée dans le fond avec les propriétés qui les touchent.

Les améliorations consistent en un magasin à deux étages et résidence connu sur les Nos 39 et 41 rue Poeyfarré, ayant 10 chambres, corridor et anciennement connu comme "Maher's Grocery."

2° Un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et îlet que le lot ci-dessus décrit, mesurant 20 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de 58 pieds 7 pouces entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée sur le côté près de la rue Poeyfarré et est désigné comme le lot ... lots ... terre formant le fait ... lots 13 et 14, sur un plan dressé par G. T. Dunbar, 12 novembre 1846, et déposé en l'étude de G. W. Christy, notaire, conformément au plan No 46 du livre des plans No 2 et la dite allée étant une portion des lots ci-dessous décrits.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'une résidence en bois à deux étages, avant cinq chambres, etc., connu par le No 167 rue Constance.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à 1 et 2 ans de crédit, la balance à 1 2 et 3 ans, à raison de 8 pour cent par an, et toutes les autres clauses de sécurité. Les acquéreurs paieront en sus de leurs adjudications, toutes les taxes dues et exigibles en 1891 et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant l'ion. R. Légier, notaire.
17 mars—17 31 28—avril 4 11 18

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Propriété Rémunérative.

Résidences Doubles à Deux Etages

Nos 65 et 67 rue Derbigny, et 204 rue Conti près Derbigny.

Successions de M. et Mme John Jacob Burkhardt.

No 31,375—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune,—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 17 mars, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-dessous décrite, à savoir—

1° **La résidence en bois, double, à deux étages** et d'un bon rapport, Nos 65 et 67 rue Derbigny, près Conti, ayant 6 chambres et galerie de façade et citerne de chaque côté, allée côté au No 65, une grande cour de côté au No 67, chacune bien pavée et se louant à raison de $26 par mois. Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré même îlet, No 219, désigné par la lettre B sur le plan ci-dessus mentionné de Edgar Pilié, d'après lequel le dit lot B mesure mesure américaine, 50 pieds de face à la rue Derbigny 27 pieds sur une première profondeur sur le côté vers la rue Conti, de là 4 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Bienville, de là 27 pieds à une ligne à l'arrière, lequel mesure 45 pieds 3 pouces, et 54 pieds de profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Bienville.

2° **La cottage No 204 rue Conti** contenant 2 chambres, hangars et grande cour de devant, et décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet 219, borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Derbigny, désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 5 décembre 1890, et annexé à un inventaire fait pardevant F. J. Aleix, notaire, le 16 décembre 1890, dans l'affaire de la susdite succession, le dit lot "A" mesurant, mesure américaine, vingt sept pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de cinquante-quatre pieds entre pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Loyer, $6 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans du crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
21 mars—21 28—avril 4 11 18 25.

Propriété centrale de choix, Nos 228, 228 1-2 et 230 rue Magazine, entre les rues Delord et St-Joseph.

Succession de Bernard Flynn.

No— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1891 et rendu dans la susdite succession.

La bâtisse en briques substantielle, à un étage, centralement située, Nos 228, 228 1/2 et 230 rue Magazine, avec grand hangar devant, en contenant en tout 6 chambres une bâtisse à deux étages désignée à l'arrière, citerne vastes hangars, cours à l'arrière et corridor à un étage. Le lot est désigné comme le lot No 1 dans l'îlet borné par les rues Magazine, Tchoupitoulas, Delord et St-Joseph, d'après un plan de J. Pilié daté du 29 mai 1829, et déposé dans les archives de la Ville. Le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue Magazine, sur 119 pieds 4 pouces et 8 lignes de profondeur sur les lignes parallèles. Ce ... et une des meilleures ... propriétés de la ... l'acheteur.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un an de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente et toutes les clauses de sécurité ... taxes de 1891 ... dépôt de 10 pour cent ...

Acte de vente pardevant ... notaire, aux frais ...
25 mars—... avril 4 11

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence élégante avec vaste terrain, No 299 rue Jackson coin Brainard.

Et cottage avec carré d'îlet à Carrollton.

A l'encan, à crédit ou comptant.

Succession de Mme Margaret W. McComb, Veuve de Henri T. Bartlett.

No 31 817—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du et signé dans l'affaire ci-dessus mentionnée, le 24 mars 1891, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° **Une belle maison de résidence No 299 rue Jackson**, dans le Quatrième District carré d'îlet borné par les rues Jackson, Brainard, Baronne et Joséphine. Le terrain mesure 82 pieds 4 pouces de façade rue Jackson, sur 152 pieds de profondeur et de façade rue Brainard. La maison a un grand corridor, grand salon, petit salon, plusieurs chambres, chambre à coucher, gaz et installation, écurie à l'arrière. Tout le confort, tous les agréments y sont et conviendraient à une grande famille. La propriété est située dans un des meilleurs quartiers de la ville. Possession et loyer réservés jusqu'au 1er juillet 1891. Des billets pour visiter les lieux doivent s'obtenir des encanteurs.

2° **Le carré d'îlet à Carrollton** Septième District de cette ville, borné par les rues Upperline, Jackson, Plum et Quatrième encoignures. Le dit carré se compose de quatorze terrains numérotés de 7 à 20 inclusivement, et les mesures sont celles des plans qui seront exhibés au moment de la vente. Les améliorations consistent d'une maison de résidence à un étage avec attic, avant cour ridor, onze chambres, en tout, écurie, etc., terrain planté d'arbres fruitiers.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste du prix de l'achat à un et deux ans de crédit, payable en sommes égales, avec intérêt à 7 pour cent par an à partir du 1er juillet 1891, pour la propriété rue Jackson, et à partir du jour de la vente, pour la propriété à Carrollton, devra être garantie par lien et privilège du vendeur, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, transfert de la police d'assurance, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront: paiement des taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm. Morgan Gurley, notaire.
29 mars—29—avril 18 15 22 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE.

PROPRIÉTÉ

Dans le Garden District.

La Résidence Double à Deux Etages

Au coin du sud-ouest des rues Quatrième et Constance,

Rapportant un joli revenu.

Vente péremptoire à l'encan.

Succession de Veuve Jane Bogart.

No 31,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci dessus par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. le 27 février 1891, et signé le 5 mars 1891. Il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci après à savoir—

La résidence double à deux étages Nos 136 et 138 rue Quatrième, au coin de la rue Constance décrite comme suit:

1° **Un certain morceau ou portion de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 129, borné par les rues Quatrième, Washington, Constance et Magazine. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "P." sur un plan dressé par Edgar Pilié, le 22 janvier 1891, et mesure, en mesure américaine 50 pieds de façade à la rue Quatrième, 49 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, 128 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Constance, et 128 pieds 11 pouces de profondeur sur l'autre côté.

2° Et le dit morceau ou portion de terre est composé du lot No 1 et d'une partie du lot No 2, d'après les plans figurant avec les lots sur le plan ... dans ... le 8 avril 1846, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ex-notaire. Les bâtisses sur la résidence double en bois à deux étages, désignée par les numéros 136 et 138 rue Quatrième et rapportant plus de $700 par an de loyers.

Conditions de la vente—Comptant ou sur termes de un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en coupons égaux, payables dans un et deux ans de la date d'adjudication, garantie par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue et toutes les conditions et clauses de sécurité, et un acte de dépôt comptant des billets en principal, intérêt, frais d'avocat et autres.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1891, sur et au-dessus du prix d'adjudication, 5 pour cent dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire.
21 mars—21 28—avril 4 11 18 25

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Excellents placements en propriétés de choix bien situées.

Cottages doubles, attrayants et rémunérateurs Nos 956, 958, 960 et 962 rue Magazine, coin Aline.

Le cottage en bois confortable et deux lots, No 1029 rue Magazine, coin de la rue Général Taylor.

Et le magasin de choix et produit et cottage double, Nos 1030 et 1030 1/2 rue Magazine.

—Dans l'affaire de—

John D. Sieger vs Johna C. Buhler et autres.

No 32,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—GEORGE G. FRIEDRICHS, crieur—Bureau, 176 rue de la Commune.—SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 mars, 1891 et signé le 17 mars 1891 dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrites, à savoir—

1° **Les deux magnifiques cottages doubles en bois, bien bâtis, couverts en ardoises,** Nos 956, 958, 960 et 962 rue Magazine encoignure Aline, retirés du trottoir, avec galeries sur la façade, et contenant 6 chambres à chacun, citernes, allées de côté bien pavées et cours à chaque d meure. Les lots sont désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk ancien notaire en cette ville, sous le No 52; l'îlet étant ce carré borné par les rues Magazine, Constance, Aline et Foucher. Les dits lots se joignent ensemble et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Magazine, sur 128 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Magazine et Aline. La propriété sera vendue subdivisée d'après un plan fait par John F. Braun, architecte daté le 11 mars, 1891, maintenant exposé au lieu de la vente. Ces propriétés sont en bonne condition, bien situées et constamment louées. Les personnes en recherche d'un emplacement de choix ne devraient pas manquer cette occasion.

2° **Le cottage double en bois et magasin bien situés.** Nos 1030 et 1030 1/2 rue Magazine, encoignure Général Taylor, ayant un hangar devant et contenant quatre chambres, citerne, et cours pavées à chaque corps de logis, corridor sur le côté. Le lot est désigné par le No 7 de l'îlet No 10, borné par les rues Magazine, Général Taylor, Constance et Peniston, d'après un plan par J. A. D'Hémecourt, voyer, daté du 8 septembre 1864, et annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire dit lot mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine, sur 115 pieds de profondeur, à la rue Général Taylor entre lignes parallèles. Une propriété rémunératrice, avec double ligne de chars devant et dans un voisinage de choix et bien peuplé.

3° **La résidence-cottage en bois,** propre et confortable, et deux lots rue Magazine No 1029 rue Magazine coin Général Taylor. Les lots sont désignés par les Nos 10 et 11 de l'îlet No 11, bornés par les rues Magazine, Général Taylor, Camp et Peniston, d'après un plan sous le No 140, déposé dans le bureau de James Graham ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No 10 formant l'encoignure des rues Magazine et Général Taylor. La bâtisse est retirée de la rue et en dehors des lignes de lot, et contient galerie de façade et 7 chambres, citerne et une grande cour. Il y a le surplus de terrain planté d'arbres à fruit et fleurs, sur bosquet, et assez d'espace pour des améliorations additionnelles. Etant dans un bon quartier au-dessous du sixième district cette propriété peut servir comme résidence et emplacement d'affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénando, 5 pour cent honoraires d'avocat; les polices d'assurance devront être transférées, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication, et faire le dépôt habituel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
18 mars—18 21 28—avril 4 11 18

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle maison de résidence à deux étages, en bois

—ET—

QUATRE TERRAINS,

Coin S. Ouest de l'Avenue Atlantic et de la rue Eliza, Alger.

Succession de Mme Susane V. Strange, épouse de Newell Tilton.

No 27,966.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, en date du 3 mars 1891, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite:

La belle maison de résidence bien bâtie en bois, à deux étages, No 60 avenue Atlantic, au coin de la rue Eliza, ayant corridors et onze chambres, maison de dépendance, écuries etc. La terre se compose de quatre terrains dans le 5me District de cette ville [Alger] désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12, du carré d'îlet 11, borné par les avenues Atlantic et Pacific et les rues Alix et Eliza, d'après un plan de W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de Jos. Graham, ancien notaire. Les dits terrains se touchent et mesurent comme suit: le terrain No 12, 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade avenue Atlantic, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et de façade rue Eliza, entre lignes parallèles, et forme l'angle de l'avenue Atlantic et de la rue Eliza. Les terrains 9, 10 11, chacun, 31 pieds 7 pouces de façade avenue Atlantic, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La propriété est à proximité du chemin de fer Southern Pacific des [f rries] bacs à vapeur, marchés, etc., et serait excellente comme demeure ou placement d'argent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ou un, deux et trois ans de crédit en paiements égaux annuels pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement 1, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au possesseur des billets.

L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de vente seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant H. L. Garland Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 mars—29—4 11 18 25 avril—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE RÉSIDENCE AVENUE DE L'ESPLANADE,

——ENTRE LES——

Rues Royale et Chartres.

Succession de Mme J. A. Chalaron.

No 30,994.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 19 mars 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° **La splendide résidence en briques** à trois étages No 60 avenue de l'Esplanade dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Royale, Chartres et Paix, désignée par le No 153. Le lot de terre mesure 35 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 106 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La résidence a une verandah en fer devant, corridor, salons doubles, salle à manger, cuisine au rez-de-chaussée, et corridors et huit chambres à coucher, cabinets, lieux d'aisance et chambres à bain au second et troisième étages, toutes bien spacieuses et bien aérées; citerne, hydrant et cour pavée.

2° Un certain lot de terre adjacent et situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus mentionnée sur le côté le plus rapproché de la rue Royale, mesurant 30 pieds 106 pieds sur la ligne ... avenue Esplanade sur une ... 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

La propriété est dans une partie charmante de l'avenue de l'Esplanade, bien située comme résidence privée ou professionnelle.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les clauses de garantie usuelles, le pacte de non aliénando, 5 pour cent frais d'avocat en cas de procès pour la perception de l'hypothèque, les améliorations devant être assurées et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1891 en sus du prix d'adjudication et 10 pour cent comptant sur le prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Samuel Flower Esq., notaire public aux frais des acquéreurs.
22 mars—22 28—avril 4 11 18 25

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle Liste de Propriétés de valeur,

Dans les Quatrième et Sixième Districts.

A des conditions libérales, à l'encan.

La propriété de valeur No 793 rue Tchoupitoulas;

La propriété de valeur No — rue Première;

La propriété de valeur Nos 104 et 106 rue Aline;

2 Lots de terre de valeur rue Water;

Un certificat donnant droit au porteur à une valeur de $900 de bons de la Louisiana Brewery.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 32,121.

PAR WARREN HOMES encanteur, bureau No 195 rue Gravier—SAMEDI 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 32,121, daté le 26 mars 1891, dans l'affaire de succession de Mme Catherine Schreiber, décédée, à l'encan il sera vendu:

1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Levée, Bossuet, Soraparu et Promenade, et mesurant 20 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et façade à la rue Soraparu de 100 pieds et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Soraparu, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, connu comme le numéro 793 rue Tchoupitoulas.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Première, Live Oak, maintenant Constance, Laurel et Philip, et mesurant 22 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à double corps de logis, connu comme les Nos 144 et 146 rue Première.

3° Un morceau ou portion de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Aline, Constance, Foucher et Laurel, et mesurant 13 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Aline, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, connu comme les Nos 104 et 106 rue Aline.

4° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Soraparu, Première, Water et Public Landing et à avec une façade de 5 pieds 5 2/3 pouces de face à la rue Water, 25 pieds 6 pouces 1 1/3 lignes de face à la rue Levée ou Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces 4 4/5 lignes sur une ligne de côté et 86 pieds 4 pouces 4 4/5 lignes sur l'autre côté de la ligne.

5° Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-devant décrite, désigné comme lot No 4 et mesure 24 pieds de face à la rue Water, 25 pieds de face à la rue Levée ou Tchoup toulas sur une profondeur de 86 pieds 1 pouce 5 4/5 lignes d'un côté et 87 pieds 7 pouces 5 3/5 lignes de l'autre côté de la ligne. Les mesurements ci-dessus sont tous plus ou moins, en mesure américaine, d'après de récents plans de la par S. G. Del'Isle, voyer, daté — avril 1891.

—AUSSI—

A la même heure et au même endroit pour le compte de la même succession un certificat donnant droit au porteur d'une valeur de $900 de bons de la Louisiana Brewery.

Conditions—Pour la propriété mobilière, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant R. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1891.
28mars—28—avril 4 12 19 25—mai 2

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un entrepôt de marbrier.

Consistant de Pierres tumulaires, de Marbre et de Granit, etc.; aussi Outils d'ouvriers de pierre, Fauchaux, Chevaux, Mulets, Buggy, Voitures, etc.

Dans l'affaire de Frank E. Connerly vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 31,385.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 25 Commercial Place, en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Hon. Albert Voorhies, un des juges de la cour ci-dessus, daté le 31 mars 1891, le procéderai, SAMEDI, 11 avril 1891, à 10 heures A. M. à la vente à l'encan, ... [illegible]

Le stock entier de pierres tumulaires, ... [illegible]

L'Abeille de ...
Bureaux No ...
NOUVEL...
DIMANCHE ...

Les Fils ...

—"Vous ... pait!" dis je.
—"Trop tard, ... de mélancolie même ... mérite de ... pensez bien que ... miné entre mon monde, le ... comte avait été diplomatique; dès qu'il eut été posé à la direction de ... gères. Je dus de la situation mes vengeances ... me tus, par ... n'osai pas de ... songes donc, ... élégante, en ... sée de son ... cette ... fant!"

Contractant ... presque farouche, rancune des ...

—"Il en avait deux, que cette ... a donné!"

"Je le ... j'appris où la ... épier ses ... jours, à moins ... menait ses ... al'ai, muni de ... vaient ...

"Mais, le ... fait arrêter ma venue Raphaël, battements de ... me coupa les ... sible de ... sait le dos, mes je ne pouvais, ... rais pleuré de fante.

"Dès que je ... je criai au ...

"A quelque ... mourut ... lez l'étrangeté trois jours tout déterminante ... de certain ... après minuit toujours pensé poisonné pour dans un ...

"Il n'avait ... nés après ... pourvoyait à train de leur ... sa fin si ... négligé d' ...

"Je n'étais ... de me soucier maîtresse et ... mon époux. ... Vous l' ... détestée, vous monstrueuse, ... traire serait à ...

La comtesse, ... écria:

—"D'accord vous, en ... gelée terrible ... hiver, je ... à pied la Seine Concorde, ... coup plus bas, envie de ... terait pour me ainsi sa de le pour moi-même faire, et non; ou de pouvoir

—"Saver ... pont de ... descendre, non mais à quelque ...

"Tout à ... berge, ... pleurs et de ... pauvres, ... lons, chaussée crevée, par ... âge! Six ans ... je les vois, ... de gifles ... tations: ...

"Trois ... jusqu'à la ... sur la pente; frère frappeur, ...

"Comment ton frère! ...

"Bon! ... cher sur la g...

"Parce ... petit bêta! ... tu bien vite ... faire mourir!

"De fait, ... larmes ... bout de son ... nant mon ... circonstances.

—"Allons, vous, tous les ... fer ton frère!

—"R... qu'oi, chez ...

—"Pas de ... ta maman!

—"Mon ... maman, elle ...

—"Elle ne ... que ça veut ...

—"Bon! ... très malade

—"Où ...

—"Là-bas, ...

—"P... malade sans ... Ce jour-là ... descendu à ... zéro!

"—Conduis ...

"Et nous ... plus jeune par

"Au fond chambre ... humide ... un cachot

"L'enfant fou.

"Sur un ... de jupons ... vertures, une ... les yeux ... noix vidées, ... autant dire, ... petite toux moribonde.

"Dès que ... que je l'avais la lumière d... être! Tout ... qu'on décrit

"Seulement feu, je me ... La voix de ... téra, puis ...

—"Sur la ...

—"Un ... gent ainsi ...

FEU...
No 39.

EN I...

JU...

—Mais non Avons-le!
—Peut être.
—Pourquoi moi!...
—Je n'ai ... monsieur ... je vous prie ... je ne pourrais ... plus rien. ... pense, je ... crains de me ... ve, si ... pais, je me ... cette erreur. Le ... Valentin, ...
Valentin ...
Après un ...
—Votre ... après avoir ... en rendre ... pour agir, ... quête ...
—Je ... d'Montdort ...
—Il y a ...
—Il y a ...
—Mail ...